

Programme du 3^{ème} cahier

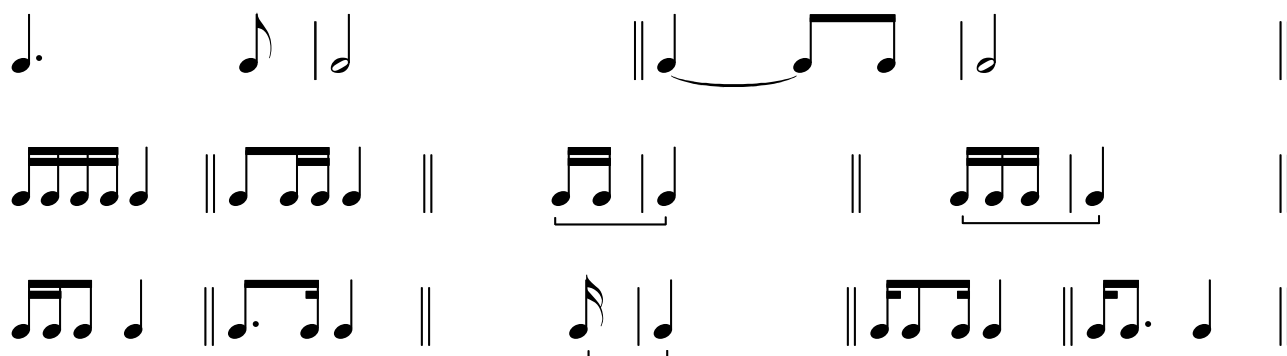
1^{er} degré

Équivalence du 1^{er} degré.

Le premier degré constitue le départ de l'autonomie du sonneur de bombarde. Elle correspond au niveau demandé aux bagadou de 5^{ème}, 4^{ème} et aussi 3^{ème} catégorie. Il n'y a pas de frontière très délimitée entre les catégories. Cependant, le milieu des groupes classés en cette 3^{ème} catégorie, et surtout les bagadou de tête, visant l'accession à la seconde catégorie, demandent aux sonneurs de bombarde de présenter un bon niveau individuel de 2^{ème} degré, objet du cahier suivant.

I - Formation musicale.

- Les anacrouses et les levées - Les bases rythmiques et les principes de vérification et de maîtrise - Les rythmes binaires de base :



- Les mesures composées et les premiers rythmes ternaires de base :

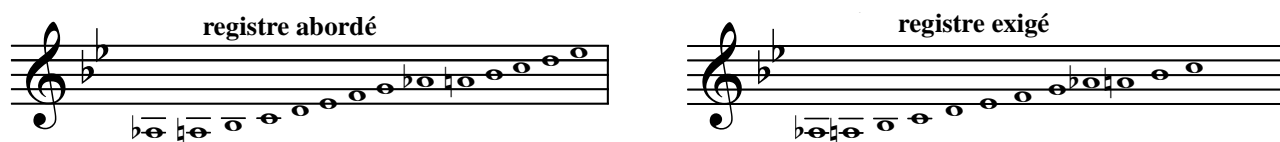


- Différence entre mesures simples et mesures composées - Les chiffres indicateurs des mesures.

II - Théorie.

- Uniquement les points abordés dans le cursus de formation musicale, ci-dessus. Utiliser le questionnaire de contrôle à la page 147.

III - Registre des sons.



IV - Technique.

- Nécessité de la technique - Les différentes formes de l'écoute - L'accord et les principes - L'optimisation des anches - Les filages de son - Les nuances - Les octaves et leur principe - Les détachés - Le début du chromatisme - Les assouplissements - Les articulations - Les passages en lié - La vélocité - Les agréments - Le travail des clés.

V - Déchiffrage.

- Suivant le cursus de formation musicale ci-dessus, c'est à dire tous les rythmes étudiés.

VI - Répertoire.

- Idem. Les airs suivent le cursus musical.

Sont abordés : le rond St Vincent - L'en dro - L'hanter dro - Le kas abarh. Suivent des airs en complément tels les cantiques, les gwerziou (gwerz signifie : chanson, ballade), les marches et autres danses diverses.